

ASSEMBLÉE NATIONALE
8 janvier 2015

LA CROISSANCE ET L'ACTIVITÉ - (N° 2447)

Retiré

AMENDEMENT

N ° SPE984

présenté par
M. Arnaud Leroy

APRÈS L'ARTICLE 40, insérer la division et l'intitulé suivants:

Insérer le titre suivant :

« section 3 : le financement participatif »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Création d'une nouvelle section relative au financement participatif.